



Assemblée générale

Distr. générale
31 août 2022

Anglais et français seulement

Conseil des droits de l'homme

Cinquante et unième session

12 septembre–7 octobre 2022

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris
le droit au développement**

Exposé écrit* présenté conjointement par The Institute for Protection of Women's Rights (IPWR), Iran Autism Association, Iranian Thalassemia Society, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[21 août 2022]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



Appréciation de Mme Alena Douhan Rapporteur Spécial sur les Effets Négatifs des Mesures Coercitives Unilatérales sur L'exercice des Droits de L'homme

Comme vous le savez, professeure Alena Douhan, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme, a effectué une visite de 11 jours en Iran (République islamique d') et a enquêté les impacts négatifs des sanctions unilatérales sur les droits de l'homme du peuple Iranien. Au cours de cette visite, la Rapporteuse spéciale a rencontré des responsables et des représentants de trente ministères et organes exécutifs gouvernementaux, ainsi que des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales, dont l'Institut pour la protection des droits de la femme, et s'est entretenue étroitement avec eux.

Dans son rapport initial, elle a déclaré que les sanctions avaient laissé des effets destructeurs dans les domaines de l'économie, du logement, de l'éducation, de l'alimentation, des soins de santé, des échanges culturels et de l'artisanat, et que les familles, en particulier les familles à faible revenu, les patients atteints de maladies rares, les femmes de ménages et les réfugiés sont les groupes les plus vulnérables et les victimes des sanctions cruelles unilatérales. Elle a également souligné que les sanctions imposées contre la République islamique d'Iran sont une violation des droits humains du peuple Iranien, et en même temps, en limitant les ressources financières, les sanctions empêchent le gouvernement de remplir ses obligations en matière de droits humains envers son peuple. Dans son rapport, la professeure Douhan évoque également les sanctions médicales et thérapeutiques comme une violation du droit pénal international. En conclusion, Mme Dohan demande à tous les pays de lever toutes les sanctions, y compris dans les domaines de la santé, de l'énergie et des questions humanitaires, et de libérer tous les avoirs bloqués de la Banque centrale de la République islamique d'Iran. Ces conclusions prouvent bien que les sanctions unilatérales imposées par les États-Unis d'Amérique contre la République islamique d'Iran sont un crime contre l'humanité, et que les États-Unis d'Amérique doivent être tenus responsables et indemniser tous les dommages matériels et moraux.

L'Institut pour la protection des droits des femmes, l'Association de l'hémophilie, l'Association Iranienne de la thalassémie, l'Association Iranienne de l'autisme et les patients MPS en tant qu'organisations non gouvernementales Irlandaises, ont rencontré la professeure Douhan le 12 mai 2022 et ont pris conscience de son inquiétude concernant l'enquête sur les impacts négatifs des sanctions et sur les droits bafoués des citoyens Irlandais.

En l'appréciant et en la remerciant d'avoir adopté une approche interactive constructive avec les ONG Irlandaises, nous exhortons vivement Madame la Haut-Commissaire à tenir les États-Unis d'Amérique responsables de leur comportement irresponsable et unilatéral qui a violé et laissé un impact destructeur sur les droits des citoyens Irlandais.

En attendant, nous saluons tous les efforts des gouvernements et des organisations qui défendent des droits de l'homme pour condamner les actes criminels des États-Unis d'Amérique et tenir les commanditaires des sanctions responsables d'indemniser le peuple Iranien et de veiller à ce que de telles actions cruelles et inhumaines ne se reproduisent pas.

Iranian hemophilia society, Iranian MPS Society, une/des ONG sans statut consultatif partage(nt) également les opinions exprimées dans cet exposé.